QUI MET EN OEUVRE CETTE ACTION ?

Cette action est menée par Investir en Finistère (IEF) et la Technopole Quimper-Cornouaille (TQC).

IEF, association qui regroupe les principaux acteurs économiques du Finistère, agit en faveur du développement économique et de l'attractivité de la pointe Bretagne. Ces dernières années, IEF a mené différentes actions pour soutenir le développement de l'aquaculture marine et des biotechnologies en Finistère, notamment en proposant des outils pour améliorer la planification spatiale.

TQC, centre d'innovation et d'affaires, est responsable du domaine stratégique pêche, aquaculture, biotechnologies au niveau interrégional et point de contact pour Food for future Compétences : incubation, création d'entreprises innovantes ; réseau entreprises/recherche/acteurs ; ingénierie de projets, suivi des subventions & valorisation des résultats.

INVESTIR EN FINISTÈRE

Technopole Quimper-Cornouaille

A PROPOS D'ACCESS2SEA

L'aquaculture, en particulier marine, a le potentiel pour stimuler le développement économique et la création d'emplois, en améliorant l'exploitation et la préservation des atouts naturels de la région Atlantique. La création de nouvelles fermes durables est un élément clé de l'économie bleue dans la région.

ACCESS2SEA améliore l'attractivité de la façade atlantique pour les PME aquacoles en favorisant le développement de nouveaux projets grâce à une meilleure planification spatiale et à un éclairage réglementaire et technique s'appliquant aux différentes cultures.

EN SAVOIR PLUS SUR ACCESS2SEA :

WWW.ACCESS2SEA.EU

TWITTER: @ACCESS2SEA
LINKEDIN: ACCESS2SEA

Interreg Atlantic Area
European Regional Development Fund
EUROPEAN UNION

access 2 sea

DE NOUVELLES OPPORTUNITES POUR UNE CROISSANCE BLEUE PLUS COMPETITIVE ET DURABLE DANS L'ESPACE ATLANTIQUE

PILOTE 1 INSTALLATION AQUACOLE À TERRE

QUEL EST L'OBJECTIF DE CETTE ACTION PILOTE ?

L'objectif principal de ce projet pilote est de clarifier les différentes étapes pour installer un site aquacole à terre. Les professionnels de l'aquaculture ont témoigné de nombreuses difficultés dans leur recherche de sites pour créer de nouvelles fermes. Leurs besoins en espaces se situent sur des littoraux où les contraintes sont importantes, qu'elles soient réglementaires (loi Littoral, espaces remarquables, NATURA 2000...) et/ou techniques (installation de pompage, rejet, qualité de l'eau...), restreignant les possibilités de développement et rendant les processus très difficiles à appréhender.

COMMENT EST-IL RÉALISÉ ?

Avec l'appui d'acteurs locaux de l'aquaculture et d'un groupement de bureaux d'études, Investir en Finistère et la Technopole de Quimper-Cornouaille ont élaboré un document technique qui explique les différentes étapes à analyser lors de l'installation d'un site aquacole à terre. Ce document est publié sous la forme d'un guide méthodologique « Installer un site aquacole avec desserte eau de mer ». Il est destiné aux entrepreneurs et aux techniciens des collectivités locales des zones côtières pouvant accompagner les créations de ces nouveaux sites sur leur territoire.

RÉSULTATS ATTENDUS

Accroître les connaissances et les compétences des partenaires du projet concernant l'identification des meilleurs sites et des exigences techniques afin d'accompagner au mieux des projets de cultures marines à terre. Sensibiliser les pouvoirs publics des territoires à envisager l'installation de ces activités en clarifiant les étapes nécessaires à l'installation en zone côtière.